Agreste

DAAF de La Réunion ••••



Analyse

alimentation agriculture forêt

Observatoire des importations : bilan 2007-2017

La DAAF tient à jour les données relatives aux importations des produits agricoles dans le cadre de son observatoire. Ces informations complémentaires à l'évaluation de la production locale permettent de mesurer les évolutions de la consommation à La Réunion mais également de mettre en évidence des pistes pour le développement de l'agriculture régionale.

La présente publication porte sur la décennie 2007-2017. Sur cette période, la croissance de la consommation n'a pas pu être totalement couverte par la production agricole locale. La préservation du foncier agricole, la reconquête des terres en friches, mais également l'augmentation de la productivité des exploitations sont des enjeux majeurs pour permettre à l'agriculture réunionnaise de répondre aux besoins de l'île.

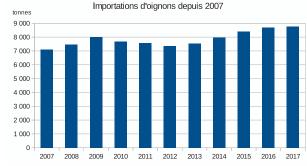
► Légumes : oignon, toujours premier mais carotte et pommes de terre progressent plus rapidement

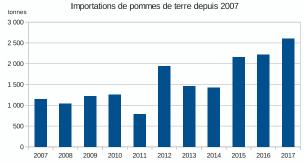
Le volume de légumes importés a augmenté de 27% en dix ans pour atteindre 17 000 tonnes en 2017. L'oignon est le premier légume importé avec 8 700 tonnes en 2017 et représente plus de la moitié des importations totales de légumes (52%).

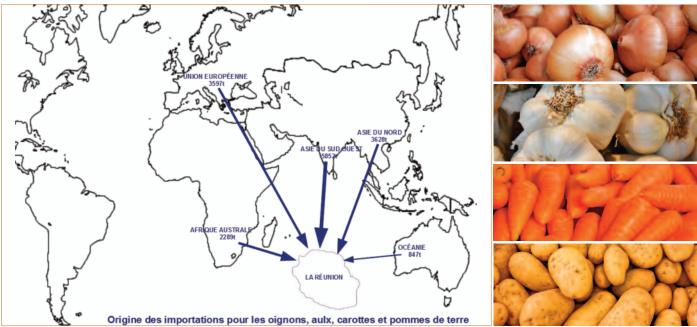
Les importations de pommes de terre progressent passant de 1 100 tonnes en 2007 à 2 600 tonnes en 2017 (+127%). À partir de 2015, les importations sont supérieures à 2 000 tonnes par an.

Les volumes d'ail importé restent constants depuis 2007 (env.1700 tonnes par an).

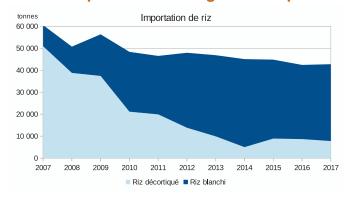
Plus d'un tiers des légumes importés provient d'Inde (oignon), 22% de Chine (ail et carotte) et 22% de l'Union européenne (dont 18% de France métropolitaine avec la pomme de terre) et 13% de Madagascar (oignons).







► Riz : l'équivalent de 50kg/habitant par an en 2017



L'évolution des importations de riz sur les dix dernières années met en lumière les difficultés rencontrées par les rizeries réunionnaises : en 2007, 84% des volumes étaient importés sous forme de riz décortiqué destiné à être blanchi localement. En 2017, ce sont 82% des volumes qui ont été importés sous forme de riz déjà blanchi dans des pays où les coûts de main d'œuvre sont très inférieurs. La quasi-totalité du riz importé provient du Cambodge, d'Inde, et de Thaïlande.

Fruits : pommes et poires se tassent, les agrumes compensent

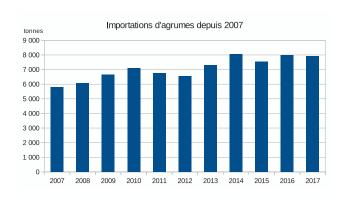
L'analyse des importations de fruits sur le marché réunionnais peut être scindée en trois groupes.

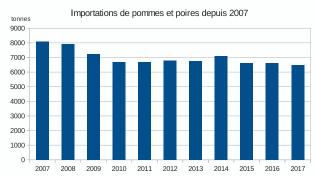
En premier lieu, la famille des agrumes (oranges, citrons, pomelos, etc.) pour laquelle on note une lente mais régulière progression des volumes importés. D'une base de 6 000 tonnes en 2007, c'est aujourd'hui environ 8 000 tonnes qui alimentent le marché local. C'est un créneau sur lequel l'agriculture réunionnaise pourrait gagner en part de marché.

La seconde catégorie concerne les pommes et poires. Sur ce marché, la tendance est stable voire montre un léger repli des importations : en 2007 8000 tonnes étaient importées ; depuis 2010, 6 500 tonnes arrivent chaque sur le marché local.

Enfin pour les autres fruits, parmi lesquels le raisin de table, les pêches, le kiwi, on note une nette progression de la consommation sur ces fruits « tempérés » (+ 40 % entre 2007 et 2017). On peut analyser ce phénomène comme un souhait du consommateur de diversifier son panier de fruits et une impression de lassitude à manger des pommes.

Nos principaux fournisseurs sont l'Afrique du Sud pour l'ensemble des fruits, l'Union européenne concernant les pommes, poires, raisins et kiwis et l'Égypte très présente sur les agrumes.



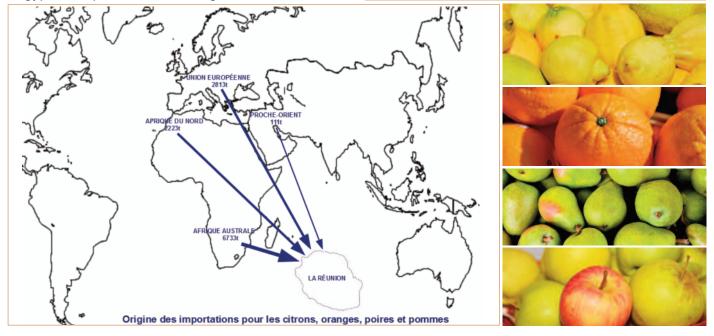


Note aux lecteurs

Un tableau détaillé des importations est présent à la fin de ce document

Source

Les données sont issues des statistiques douanières et retraitées par la DAAF



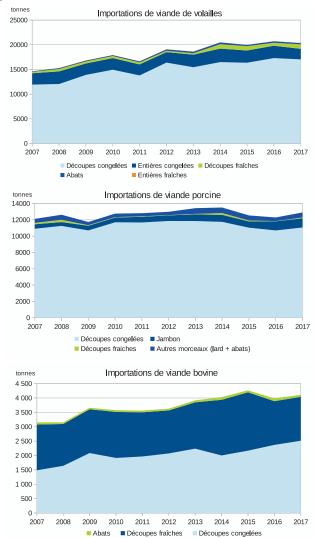
► Viandes : surtout du congelé et de la découpe

En volume, les importations de viande de volaille représentent plus de la moitié des importations totales de viande à La Réunion : 20 300 tonnes ont été importées en 2017 sur près de 40 000 tonnes au total. Depuis 2014, les importations annuelles de cette catégorie de denrée se sont stabilisées à un niveau élevé, oscillant autour de 20 400 tonnes. En revanche, la valeur de la viande de volaille importée ne représente que le tiers de la valeur totale des importations de viande en 2017. Celle-ci n'a cessé de baisser au fil des années et s'élève en moyenne à 2 €/kg en 2017. Cette situation tend à démontrer que La Réunion est un marché de dégagement pour ces produits. La totalité des importations provient de l'Union Européenne. 83% du volume est importé sous forme de découpes congelées, dont 40% proviennent de France métropolitaine, 20% de Pologne, et 15% des Pays-Bas.

Depuis dix ans, le volume annuel de viande de porc importé oscille autour de 12 800 tonnes. En 2017, ce sont 13 000 tonnes qui ont été importées, dont 85% sous forme de découpe congelée (essentiellement du minerai et dans une moindre mesure des côtes). Le jambon représente 9% du volume importé. La totalité de la viande porcine importée provient de l'Union Européenne, dont 63% de France métropolitaine et 35 % d'Espagne.

En dix ans, le volume de viande bovine importé a augmenté de plus de 30% pour atteindre 4 100 tonnes en 2017. On constate ces quatre dernières années une hausse continue des importations sous forme de découpes congelées : 2 500 tonnes en 2017 (+25% depuis 2014). En revanche, les importations en frais ont diminué de 20% depuis 2014 et s'élèvent à 1 500 tonnes en 2017.

Plus de 90% des importations de viande bovine proviennent de l'Union Européenne, essentiellement de France métropolitaine. De façon plus anecdotique, quelque 350 tonnes ont été importées en 2017 de Namibie, Australie et Nouvelle-Zélande.



Les importations de viande ovine sont en augmentation régulière et s'élèvent à 1 300 tonnes en 2017, principalement sous forme congelée en provenance de l'Union Européenne pour moitié et de Nouvelle-Zélande.

Les importations de viande de lapin s'élèvent à 111tonnes en 2017, en recul de près de 50% par rapport à 2016. Les produits importés proviennent exclusivement de l'Union Européenne, dont 83% de France métropolitaine.



Volumes des importations agricoles

Valeurs arrondies en tonnes	2007	2009	2011	2013	2015	2017
Légumes						
Oignons	7 122	8 025	7 576	7 552	8 399	8 763
Aulx	1 687	1 785	1 760	1 677	1 690	1 696
Carottes	2 731	3 087	2 889	2 650	3 142	3 331
Pommes de terre	1 143	1 215	788	1 461	2 153	2 605
Autres légumes	721	399	297	445	466	570
Riz						
Riz décortiqué	50 922	37 406	19 930	9 928	8 900	7 780
Riz blanchi	9 614	18 925	26 585	36 915	35 921	34 971
Riz semi-blanchi	67	98	2	1	82	184
Fruits						
Pommes	6 322	5 684	5 194	5 149	5 005	4 978
Poires	1 760	1 537	1 490	1 594	1 611	1 497
Agrumes	5 803	6 641	6 750	7 286	7 542	7 906
- dont oranges	3 400	3 869	3 919	4 209	4 000	4 074
- dont citrons	990	1 147	1 154	1 045	1 320	1 394
Prunes	330	359	303	371	409	384
Raisins	1 468	1 468	1 239	1 492	1 579	1 752
Kiwis	487	597	524	556	613	754
Pêches et brugnons	472	596	476	763	787	816
Autres fruits	266	272	236	288	386	504
Bovins						
Abats	80	51	61	70	69	70
Découpes congelées	1 486	2 086	1 966	2 239	2 169	2 515
Découpes fraîches	1 590	1 523	1 536	1 610	2 029	1 526
Porcins						
Autres morceaux (lard et abats)	494	385	383	698	615	618
Découpes congelées	10 908	10 701	11 676	11 854	11 036	11 060
Découpes fraîches	167	76	54	68	119	101
Jambon	547	569	698	808	766	1 127
Ovins-Caprins						
Ovins découpes congelés	750	937	842	910	982	1 071
Ovins découpes fraîches	235	228	198	247	221	268
Caprins découpes congelés	733	624	646	610	515	671
Caprins découpes fraîches	80	55	66	68	77	55
Volailles						
Abats	109	168	219	311	251	254
Découpes congelées	11 932	13 902	13 792	15 451	16 366	17 038
Découpes fraîches	285	423	398	295	883	919
Entières congelées	2 300	2 307	2 233	2 547	2 479	2 136
Entières fraîches	18	42	17	30	4	31
Lapins	220	246	215	153	254	157



Agreste: la statistique agricole

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service de l'Information Statistique et Économique – Parc de la Providence – 97489 SAINT DENIS Cedex

Tél.: 02 62 30 89 89 – Fax: 02 62 30 89 93

Les résultats sont accessibles sur internet http://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/ http://agreste.agriculture.gouv.fr/

Directeur de la publication : Philippe SIMON

Rédacteur en chef : François LÉTOUBLON

Rédacteurs : Sylvia GUILGORI, Nicolas CAMBRONNE, François LÉTOUBLON

- PAO : Sylvia GUILGORI
- Dépôt légal : à parution | ISBN : 2-11-090743-6
 © Agreste 2018